

Communiqué du Conseil de la concurrence relatif au projet de concentration économique concernant la prise par la société "AfricInvest Small Cap Fund LLC" et le fonds d'investissement "Build-Up Fund" du contrôle conjoint de la société "Urbagec SARLAU" aux côtés de son actionnaire historique la société "MKM Capital SARLAU"

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2-14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils ont été modifiés et complétés.

Noms des entreprises et groupes concernés :

- **Les acquéreurs :**
 - o La société « AfricInvest Small Cap Fund LLC » ;
 - o Le fonds d'investissement « Build-Up Fund ».
- **L'actionnaire historique :** la société « MKM Capital SARLAU » ;
- **Les cibles :**
 - o La société « Urbagec SARLAU »;
 - o La société « Separator SA ».

Nature de l'opération :

- Prise du contrôle conjoint.

Secteurs économiques concernés :

- Marché de la construction de bâtiments et des travaux publics.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations :

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 05 octobre 2026.

RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la concurrence a reçu la notification d'une opération de concentration économique concernant la prise par la société « AfricInvest Small Cap Fund LLC » et le fonds d'investissement « Build-Up Fund » du contrôle conjoint de la société « Urbagec SARLAU » aux côtés de son actionnaire historique la société « MKM Capital SARLAU ».

L'opération notifiée consiste en une opération unique réalisée en plusieurs étapes interdépendantes, aux termes de laquelle la société « AfricInvest Small Cap Fund LLC » et le fonds d'investissement « Build-Up Fund », conjointement avec la société « Urbagec SARLAU », acquerront, dans un premier temps, l'intégralité du capital et des droits de vote de la société « Separator SA », puis la société « AfricInvest Small Cap Fund LLC » et le fonds d'investissement « Build-Up Fund » procéderont à un apport en nature de l'intégralité des titres qu'ils détiennent dans la société « Separator SA » à la société « Urbagec SARLAU ». À l'issue de l'ensemble de l'opération, la société « AfricInvest Small Cap Fund LLC » et le fonds d'investissement « Build-Up Fund » acquerront, aux côtés de la société « MKM Capital SARLAU », le contrôle conjoint de la société « Urbagec SARLAU », incluant la société « Separator SA ».

« AfricInvest Small Cap Fund LLC » est une société à responsabilité limitée de droit mauricien, immatriculée au Registre du Commerce des sociétés de Maurice, sous le numéro 209207 GBC, ayant son siège social situé au 5th Floor, Nexsky Building Ebène Cybercity, 72201, Maurice. Il s'agit d'un fonds de capital-investissement géré par le groupe panafricain AfricInvest, dédié à l'accompagnement des petites et moyennes entreprises (PME) africaines, y compris au Maroc, présentant un fort potentiel de croissance.

« Build-Up Fund » est un fonds de placement collectif en capital de droit marocain, immatriculé au Registre du Commerce de Casablanca sous le n° 715013, ayant son siège social sis à angle rue Ahmed Charci et rue Ali Abderrazak, Résidence Les Champs d'Anfa D, 2^{ème} étage, Quartier Racine, Casablanca. Il s'agit d'un fonds agréé par l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux et géré par la société de gestion « Private Equity Initiatives SA », dédiée à l'accompagnement de PME et ETI marocaines à fort potentiel de croissance.

« MKM Capital SARLAU » est une société à responsabilité limitée à associé unique de droit marocain, dont le siège social est situé 10, rue Liberté, Étage 3, appartement n°5, Casablanca et immatriculée au Registre du Commerce de Casablanca sous le numéro 548003. C'est une holding financière ayant vocation à rassembler les participations détenues par Monsieur Mahmoud Boukour.

« Separator SA » est une société anonyme de droit marocain dont le siège social est situé au 99, Lotissement Mauritania, Quartier Industriel Sidi Ali Sidi Bernoussi, Casablanca, et immatriculée au registre du commerce de Casablanca sous le numéro 94393. Elle est active dans le secteur de la construction de bâtiments non résidentiels (bâtiments institutionnels, bâtiments industriels et bâtiments tertiaires), et plus précisément dans le second œuvre.

Urbagec SARLAU » est une société à responsabilité limitée à associé unique de droit marocain, dont le siège social est sis Zone Industrielle Sud-Ouest n°77-28810, Mohammedia, immatriculée au registre du commerce de Mohammedia sous le numéro 11281. Elle est active dans le secteur de la construction de bâtiments majoritairement non résidentiels (industriels, tertiaires, hospitaliers ainsi qu'ouvrages d'art et routes), dans le gros œuvre et dans le second œuvre.

Fait à Rabat, le 24 septembre 2026